

**SEANCE DU 27 FEVRIER 2020**

Le jeudi 27 février à 18 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guillaume FERON, Maire-adjoint.

Convocation du : 10 février 2020

Étaient présents : Mme MOLLE Annick, MM. FERON Guillaume, RABAULT Jean-Louis, GHIULAMILA Alexandre, MAUGER Philippe,

Excusé : M. LAMBION David ayant donné procuration M. FERON Guillaume

Absent : M. BINARD Jacky, Mme GINGUAY Evelyne

Secrétaire de séance : M. RABAULT Jean-Louis

**ORDRE DU JOUR :**

1. Procès-verbal du conseil municipal du 19/12/2019 ;
2. Convention de service commun « archives » avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre ;
3. Permanences du bureau de vote des élections municipales ;
4. Questions diverses.

**1 – COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 décembre 2019**

Le compte-rendu de la séance du 19 décembre 2019 a été lu, approuvé et signé par les conseillers municipaux.

**2 – CONVENTION DE SERVICE COMMUN « ARCHIVES » AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE D'ALBÂTRE**

**Délibération n° 1/2020**

Considérant la délibération du 11 décembre 2019 du Conseil Communautaire de la Côte d'Albâtre portant sur la création d'un service commun en matière d'archivage, Monsieur le Maire présente le projet de convention permettant à la Commune de Gueutteville-les-Grès de mutualiser les ressources humaines communautaires en matière d'archivage,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 6 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s) :

- ⇒ décide d'adhérer au service commun en matière d'archivage de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre ;
- ⇒ autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et tout autre document nécessaire.

**3 – PERMANENCES DU BUREAU DE VOTE DES ELECTIONS MUNICIPALES**

Le Conseil Municipal détermine les tours de garde du bureau de vote des élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

**4 – QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Alexandre GHIULAMILA demande où en sont les travaux d'assainissement :  
Monsieur Guillaume FERON lui répond que les travaux d'assainissement entrepris par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre sont interrompus depuis le mois de novembre 2019 en raison de l'extraction de plusieurs grès dans la rue de Pétrais, ce qui a engendré des frais supplémentaires. L'enveloppe financière que la CCCA avait prévue pour l'extraction des grès sur notre Commune a donc entièrement été épuisée. La CCCA envisage une nouvelle étude du sous-sol pour ajuster ses prévisions budgétaires pour 2020 et réétudier la réalisation de ces travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

LAMBION David, maire <i>Pouvoir à M. FERON Guillaume</i>	FERON Guillaume 1er adjoint <i>Pouvoir de M. LAMBION David</i>	RABAULT Jean-Louis 2 <sup>ème</sup> adjoint
MOLLE Annick	BINARD Jacky <i>absent</i>	GINGUAY Evelyne <i>absente</i>
GHIULAMILA Alexandre	MAUGER Philippe	